

**Pour une véritable structure de lutte à la pauvreté, l'itinérance et
l'exclusion sociale**

Mémoire du Groupe L'itinéraire

Commission parlementaire sur l'itinérance du gouvernement du Québec

Montréal, septembre 2008

Mémoire du Groupe L'itinéraire

Présenté par Serge Lareault, directeur général

À la Commission parlementaire sur l'itinérance du gouvernement du Québec

Montréal, septembre 2008.

Pour une véritable structure de lutte à la pauvreté, l'itinérance et l'exclusion sociale

Table des matières

Résumé du mémoire

1.0 Présentation de L'Itinéraire

2.0 Introduction

L'itinérance, la pointe de l'iceberg

3.0 Contexte de l'itinérance, de la pauvreté et de l'exclusion sociale

3.1 Préjugés face à l'itinérance

3.2 L'attention portée à l'itinérance

3.3 L'itinérance, situation qui résulte d'un ensemble de problématiques sociales

3.4 La pauvreté au Québec et dans le monde

3.5 Investir dans le social

4.0 Les personnes itinérantes et les problématiques sociales

5.0 Les acteurs

5.1 L'action communautaire

5.2 L'action gouvernementale

5.3 Services publiques et communautaires

5.4 Contribution du secteur privé

6.0 Les actions à porter

6.1 Leadership gouvernemental

6.2 Court terme : services d'urgence

6.21 Pour ne pas dormir dans la rue

6.22 Pour exister le jour

6.23 Pour contrer les effets de la toxicomanie

6.24 Pour éviter la judiciarisation

6.25 Pour assurer la réinsertion sociale

6.26 Pour assurer la sécurité du logement

6.3 Moyen et long terme : prévention et intégration

6.31 Logement

6.32 Aide à la famille

6.33 Santé

6.34 Éducation

6.35 Marché de l'emploi

6.36 Système social

6.37 Économie sociale

7.0 Conclusion

Une société qui investit dans sa population
Annexe : Historique et expertise de L'itinéraire
Pour une véritable structure de lutte à la pauvreté, à l'itinérance et à l'exclusion sociale

Résumé du mémoire

La pauvreté et l'itinérance sont trop souvent présentées par les instances décisionnelles comme des problèmes insolubles reliées à des personnes socialement déficientes. Une compréhension des problématiques sociales qui conduisent à la pauvreté permettrait une attitude moins empreinte de préjugés face aux personnes vulnérables et en difficulté et favoriserait l'émergence de projets de société positifs et fonctionnels. Mais encore faut-il que les instances décisionnelles et politiques désirent réellement résoudre les questions de pauvreté et d'itinérance.

L'augmentation de la grande pauvreté et de l'itinérance qui en découle est un phénomène mondial, dans les pays industrialisés, relié à plusieurs problématiques sociales dont la transformation de l'emploi dans un contexte de mondialisation, la déficience des soins en matière de toxicomanie et de maladies mentales, le manque de structure dans l'aide aux milieux défavorisés. Les villes du Québec, et Montréal particulièrement, n'y échappent pas.

Alors que des villes européennes et américaines ont entamé des projets, Montréal stagne gravement. Le Maire se plaint qu'il n'a pas assez d'argent du provincial ; le provincial du fédéral. Le système politique actuel justifie l'inaction.

L'itinéraire joint sa voix au Réseau des personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) et au Réseau solidarité Itinérance du Québec (RSIQ) pour qu'une politique de lutte contre l'itinérance soit entreprise au Québec. Nous demandons particulièrement que des instances soient créées afin de lutter efficacement contre la pauvreté, tant au niveau municipal que provincial. Un leadership tangible doit être démontré afin que les trois paliers de gouvernement travaillent en concertation. Une utilisation et un financement efficaces du secteur communautaire et privé, dans un tel contexte, seront nécessaires.

Les plupart des ressources existent mais sont peu reconnues par les gouvernements qui ne cherchent pas à s'en servir comme un réseau et les maintient simplement dans un état de survie. Une étude approfondie de la situation et des besoins permettrait d'actualiser efficacement et à court terme les services pour résoudre les urgences suivantes :

- Les conditions de vie des sans-abri la nuit et le jour ;
- Les effets de la toxicomanie sur les personnes concernées et l'ensemble de la population ;
- La judiciarisation reliée aux personnes pauvres ;
- La réinsertion sociale des personnes sans emploi ;
- La sécurité du logement pour les personnes vulnérables.

Une politique et des instances décisionnelles ne devraient pas s'attaquer uniquement aux urgences mais également aux problèmes de fond. Actuellement, les problématiques sociales sont gérées individuellement, d'un ministère à l'autre, sans cohérence.

L'accessibilité au logement, l'aide à la famille, les services de santé, l'éducation, l'insertion en emploi, le système d'aide sociale, autant de secteurs interreliés qui agissent sur le traitement de la pauvreté et qui doivent suivre des objectifs semblables.

L'itinéraire présente dans son mémoire les différents axes de solution à partir de ces secteurs qui selon nous contribueraient à diminuer la pauvreté et ses conséquences, dont l'ultime aboutissement est l'itinérance. Nous proposons des approches qui visent le retour à l'autonomie individuelle et favorisent l'économie sociale qui est malheureusement l'un des concepts sous développés au Québec pour maintenir plus de citoyens en emploi et dans la société.

Les secteurs communautaires et privés font déjà leur part, il est temps que les gouvernements agissent concrètement en matière de pauvreté en assumant leurs responsabilités auprès de la population.

1.0 Présentation de L'itinéraire

La mission de l'organisme

Depuis 1990, Le *Groupe L'itinéraire*, organisme à but non lucratif, a pour mission d'accroître l'autonomie, le savoir et la créativité des personnes qui connaissent des difficultés liées à la marginalité et à l'itinérance. Nous aidons les personnes à retrouver leur place dans la société et à développer leur estime de soi en participant à des projets concrets que sont le magazine *L'itinéraire*, le *Café sur la rue*, le *3eOeil MagDVD* (volet jeunes 18-30 ans) ainsi que le service d'insertion et d'intervention psychosociale.

Nous intervenons auprès de 2 000 personnes par année dont 450 occuperont une place d'insertion socioprofessionnelle. Notre magazine rejoint quelque 200 000 Montréalais par année.

Nos partenaires principaux sont l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, Emploi Québec, Ressources humaines et Développement social Canada, ainsi que de nombreuses fondations, entreprises et donateurs individuels.

Le directeur général

Serge Lareault assure l'édition et la direction du Groupe L'itinéraire depuis 1995. Membre du conseil d'administration du RAPSIM de 2004 à 2008, il est également président de l'International Network of Street Papers, une organisation qui regroupe 120 entreprises d'économie sociale de 35 pays, venant en aide aux personnes itinérantes. Depuis près de 15 ans, le Groupe L'itinéraire, notamment par le biais de son magazine d'information sociale, observe l'ensemble des acteurs communautaires et gouvernementaux qui interviennent en matière de lutte à la pauvreté au Québec.

2.0 Introduction

L'itinérance, la pointe de l'iceberg

Pour les intervenants sociaux, comme les membres de L'itinéraire, cette commission parlementaire du gouvernement du Québec sur l'itinérance est une consultation de plus. Il y en a eu de nombreuses au cours des vingt dernières années. Mais ce qu'elle a de particulier, c'est qu'elle se situe à un niveau qui devrait pouvoir changer les choses, réorienter les politiques et la société dans son ensemble vers des actions concrètes, des solutions d'avenir.

Généralement poussées par l'opinion publique et les groupes sociaux, des situations de crise sont amenées sur la place publique et finalement prises en considérations par les gouvernements, tous partis confondus. Une hausse de la population itinérante, de plus en plus visible dans les rues de nos villes, ou des émeutes comme celle vécue à Montréal-Nord sont des déclencheurs qui amènent les citoyens et leurs représentants à se pencher sur les problèmes sociaux.

Au cours des dernières années, le temps d'une crise, d'une consultation, et les problèmes sont effleurés, et les rapports finissent sur des tablettes.

La question de l'itinérance au Québec a été abordée en ce sens au cours des dernières décennies et le résultat est ce que nous vivons aujourd'hui : une hausse de la population en situation d'urgence, des coûts de santé et judiciaires qui augmentent sans régler les conflits, marqués par une population civile aux abois.

Malgré des programmes parcimonieux et non récurrents, des tentatives peu soutenues d'enrayer la grande pauvreté dont l'aspect visible est l'itinérance, le phénomène prend de l'ampleur et se manifeste de plus en plus tôt dans la vie des citoyens, soit à l'adolescence.

Considérer l'itinérance comme une problématique sociale en soi, alors qu'elle n'est qu'une résultante, s'attaquer uniquement à la partie visible des problématiques au lieu de soigner en profondeur, est comparable aux vains efforts de la voirie qui comble des nids de poule par de l'asphalte froide à défaut de refaire le tout.

Des actions concrètes et des investissements éclairés sont aussi nécessaires. S'il est clair que réparer un pont qui est sur le point de s'écrouler sur des automobilistes et d'interrompre la circulation des biens et des services utiles à l'économie est absolument nécessaire, aménager des infrastructures propres au développement de la force vitale d'une société, ses citoyens, ne semble pas encore la priorité de tous, même des dirigeants. L'itinérance n'est que la pointe de l'iceberg et intervenir sur le sommet visible, c'est nier ce qui le porte et en fait un phénomène puissant et troublant.

Aussi, nous aborderons dans ce mémoire les deux pôles de travail qui nous apparaissent nécessaires pour que notre société puisse obtenir des résultats à long terme en fait de santé sociale : les services d'urgence et la prévention.

Note : Plusieurs points, certains essentiels, seront brièvement abordés dans ce mémoire car L'itinéraire appuie la Politique pour une lutte contre l'itinérance soutenue par le RAPSIM et le RSIQ, qui constitue le travail le plus complet et sérieux sur la question.

3.0 Contexte de l'itinérance, de la pauvreté et de l'exclusion sociale

3.1 Préjugés face à l'itinérance

Il est rare que le mot itinérance ne soit pas directement associé à ceux-ci : problèmes, criminalité, fainéantise, maladie mentale, etc. Ces termes et interprétations automatiques, constamment associés aux personnes en situation d'itinérance, causent déjà plus de dommages que toutes les privations physiques et émotionnelles qui peuvent être vécues dans la rue.

Une partie entière de la population est stigmatisée par la situation dans laquelle elle est plongée en y attribuant entièrement la faute. Les discours tenus par de nombreux élus sont en ce sens les plus dommageables, car ils influencent massivement l'opinion des citoyens.

Ainsi, les bénéficiaires de l'aide sociale, pointés régulièrement du doigt par des ministres de différents gouvernements comme étant des paresseux qui ne veulent pas travailler, représentent une population marginalisée par ses dirigeants et ainsi poussée par un climat social négatif vers le décrochage et l'itinérance.

S'attaquer à la dignité des individus est aussi néfaste, sinon plus, que de leur casser les deux jambes. Une société qui développe le respect envers ses citoyens les plus vulnérables entame déjà le chemin dans une voie de résolution.

Les décisions politiques et les prises de position publique devraient être envisagées sous cet angle.

3.2 L'attention portée à l'itinérance

Il en va de même pour l'attention portée au phénomène de l'itinérance. Considérer des individus comme étant problématiques, et non le contexte dans lequel ils ont évolué, revient constamment à leur faire porter essentiellement le fardeau du problème.

Cette interprétation individualiste de la situation alimente une attitude non interventionniste. Le problème, c'est uniquement l'individu. Cela va jusqu'à parler du «choix d'être dans la rue». Ce mythe va jusqu'à devenir réalité aux yeux mêmes des personnes qui se retrouvent sans-abri. S'il y a un choix d'être en dehors du système de notre société, c'est que l'on se retrouve dans un contexte sans issue, dans lequel on ne trouve pas les moyens d'être en contrôle de quoi que ce soit. Le choix s'arrête là et ce n'est pas celui de souffrir. C'est le manque de choix positifs qui conduit au décrochage du système actuel.

L'itinérance est prise en considération seulement lorsqu'elle atteint un niveau qui touche une partie importante de la population et lorsque ses conséquences deviennent alarmantes : criminalité, occupation importante de l'espace public, dangers sanitaires, etc.

Dans de telles situations, des mesures superficielles et ponctuelles d'urgence sont mises en place et ce, jusqu'au prochain débordement.

3.3 L'itinérance, situation qui résulte d'un ensemble de problématiques sociales

Comme on ne s'intéresse qu'à la partie visible, voire nuisible pour plusieurs, le phénomène est abordé de façon unilatérale de par ses fâcheuses conséquences : personnes sans but dans la rue, prolifération des drogues, diminution du sentiment de sécurité.

Les personnes qui se retrouvent dans la rue y sont à la suite d'un ensemble de problématiques sociales reliées entre elles selon le territoire géographique, les infrastructures en place et l'historique communautaire, familial et individuel de vie.

La personne en situation de vulnérabilité est issue d'un quartier et d'une communauté où un ensemble de problématiques, et souvent un manque de services coordonnés, l'ont amené à perdre le contrôle sur sa vie, sa sécurité et son bien-être. L'accumulation de problématiques diverses entraînant une diminution de sa capacité d'accéder aux ressources de la société la pousse vers l'exclusion sociale et la perte d'autonomie individuelle.

Cette perte de la capacité à fonctionner en société se vit à diverses étapes du développement individuel. Cela peut commencer dans le noyau familial, l'école ou le monde du travail. Cela peut s'étendre au comportement en société en général puis à tout le système social. Là, on aboutit à la rue.

Il s'agit en tant que société de connaître où sont les failles à chaque étape du développement individuel. Où peut-on intervenir ? Où sont les manques qui font qu'une partie de plus en plus importante échappe au système actuel de la société pour en venir, au bout de quelques années, à grossir les rangs des personnes très vulnérables et sans-abri ?

3.4 La pauvreté au Québec et dans le monde

Le fait que la pauvreté et l'itinérance se vivent de façon presque identique dans la plupart des pays industrialisés devrait nous interpeller sur les pistes de solutions. La plupart des grandes villes du monde connaissent une augmentation du phénomène de l'itinérance.

Au cours de l'histoire, les grands changements économiques et sociaux ont créé des perturbations qui ont amené les populations, dans un premier temps, vers une grande pauvreté. La fin de l'agriculture paysanne qui a fait place à l'industrialisation a rempli les villes de personnes pauvres.

La fin du XXe siècle et le début du XXIe présentent une nouvelle forme de changement, plus uniquement territorial mais mondial, d'où la similitude des problématiques sociales reliées à la pauvreté dans les pays industrialisés. Notre société change tellement vite depuis 20 ans que la population a du mal à suivre.

Si des générations ont dû écopier et être sacrifiées dans les siècles passés, il est plus difficile de laisser faire à notre époque. Nos populations et nos besoins de stabilité économique demandent un plan adéquat pour passer au travers d'une période de transition.

Le néo-libéralisme actuel, dans un contexte de mondialisation, crée de grandes richesses et son revers, une grande pauvreté. La transformation du travail, en apparence ou réellement inaccessible pour une part importante de la société, crée d'abord un sentiment d'inquiétude puis de découragement dans la population.

La pauvreté et la précarité sont des problèmes de fond dans notre système socioéconomique. La perte de sens qui en résulte pousse les gens, et de plus en plus les jeunes, en dehors du système.

Il semble clair que la plupart des États ne sont pas capables, ou ne font pas les efforts requis, d'aborder cette situation dans son ensemble, face à un phénomène économique qui dépasse leur territoire.

L'abandon du social autant que de l'économique par les gouvernements en place ne laisse aucune chance au développement d'un projet de société qui favorise la diminution de l'exclusion et de la pauvreté.

En se disant perpétuellement «Ah, s'il n'y avait pas d'itinérants, de gens incapables de performer dans les changements socioéconomiques, les choses iraient mieux», cela ne fait qu'augmenter leur nombre. La pauvreté se multiplie quand si on la laisse dans un contexte propice à son développement. Les enfants qui naissent dans la pauvreté ont moins de chance, malheureusement, de devenir la force productive de demain.

Les personnes en situation d'itinérance ne sont qu'un pourcentage minime des personnes qui ont décroché de la société et du monde du travail. En intervenant seulement lorsque des vies sont entièrement désorganisées, on laisse la source de production d'exclusion intacte. L'incubateur d'itinérance est toujours là, prêt à en produire plus si on le laisse actif.

3.5 Investir dans le social

Les actions gouvernementales des 20 dernières années ne semblent pas aller dans le sens du développement social. On n'investit plus adéquatement dans la sécurité sociale, la santé, les jeunes et l'éducation. Le marché économique est laissé à lui-même, ne favorisant pas une augmentation de la capacité de la population à s'intégrer dans la structure économique. Il n'y a pas de plan d'avenir.

Même la santé n'est plus présentée au Canada comme un droit, un devoir de la société, mais comme une charge, un poids. Les gouvernements ont bien eu le temps de voir venir les transformations démographiques sans pour autant les prévoir. On reproche à la population actuelle de vieillir et d'être malade et de ne pas avoir assuré sa retraite.

L'accès à l'éducation, qui dès les années 60 a été le fer de lance de la révolution tranquille pour transformer le Québec et sa performance économique, est maintenant un reproche. Les étudiants devraient maintenant avoir le pouvoir économique de payer leurs études avant même d'avoir pu gagner leur vie. Comment notre société a-t-elle pu en arriver là, surtout de la part de dirigeants qui sont les premiers à avoir profité de l'éducation gratuite ?

On a cessé d'investir dans le soutien et la formation de la main d'œuvre, tant d'un point de vue académique que social, de la même façon qu'on a abandonné l'entretien et le développement des infrastructures routières.

La perception véhiculée est désormais que l'investissement social, les efforts de lutte à la pauvreté et de développement de la jeunesse, sont des investissements qui ne rapportent pas. C'est toute une génération de gouvernements qui nous a conduits dans le vide sociétal actuel, endormie par une machine économique qui fonctionne à fond de train.

La lutte à la pauvreté n'est pas un frein au développement économique. La santé sociale du Québec sera garante de son avenir, à court, moyen et long terme. Elle seule permettra une diminution du nombre de personnes dans la rue.

4.0 Les personnes itinérantes et les problématiques sociales

L'itinéraire œuvre dans la réinsertion sociale des personnes itinérantes depuis 1990. Il fut l'un des premiers organismes à pratiquer ce que l'on appelle aujourd'hui l'économie sociale en développant des projets de développement de l'emploi chez les personnes vulnérables, le plus connu étant le magazine *L'itinéraire*, vendu dans les rues de Montréal par des personnes qui n'avaient plus que la mendicité comme seul recours. En vendant un magazine qu'ils paient d'abord 1\$ pour le revendre ensuite 2\$ dans la rue, on peut dire que les camelots de *L'itinéraire* investissent directement dans leur réinsertion sociale. Plusieurs camelots cessent d'être sans-abri après six mois de fréquentation de notre organisme.

Nous avons démontré qu'il était possible de stabiliser des personnes en grande perte d'autonomie et de leur redonner une place en société. Nos projets aident plus de 400 personnes par année grâce à divers programmes de réinsertion en emploi.

Il est possible, avec une structure adéquate, d'éviter la rue à des centaines de personnes sans des investissements massifs. L'itinéraire est une forme d'action pour un certain type de population. Il y en a d'autres, plusieurs sont à développer, surtout selon les problématiques rencontrées.

Nous ne décrivons pas ici toutes les problématiques sociales et leurs études. Trop d'organismes spécialisés et d'instances gouvernementales ont produit des rapports détaillés en ce sens. L'information existe, elle n'est simplement pas utilisée.

Survolons simplement celles-ci :

- Le manque d'accessibilité au logement
- La pauvreté des enfants
- Les familles dysfonctionnelles
- L'éducation, les services spécialisés et la formation professionnelle
- La toxicomanie et ses causes
- L'accès à l'emploi moins spécialisé
- Le réseau social

- La maladie mentale
- La promotion de l'autonomie
- La judiciarisation et l'intervention policière
- Le manque de services spécialisés : centres de jour, centres de dégrisement, services spécialisés aux grands toxicomanes

Nous reviendrons plus loin sur les pistes de solutions.

5.0 Les acteurs

5.1 L'action communautaire

À partir des années 70 pour les premiers, mais surtout les années 80 pour une grande majorité, les réseaux de groupes communautaires ont été créés pour répondre aux problématiques sociales, remplaçant ainsi les institutions religieuses dans un Québec devenu laïc.

Dans un contexte d'État providence qui s'essouffait déjà dans la conjoncture économique précédant la fin des années 90, le communautaire représentait une solution abordable pour résoudre certaines difficultés. Financés avec parcimonie, embauchant souvent à bas salaires des travailleurs dévoués à la cause, les groupes communautaires ont ainsi reçu l'appui des gouvernements et se sont développés sans plans directeurs de l'État.

Aujourd'hui, devant la multiplication des problématiques sociales et des personnes à aider, la plupart des groupes communautaires n'ont pas vu d'augmentation majeure du soutien de l'État depuis plus de 15 ans. Ils doivent faire plus. Ils ont besoin d'employés plus spécialisés et mieux rémunérés, dans un contexte stable de financement.

Les programmes gouvernementaux des 15 dernières années ne sont jamais récurrents. Les organismes doivent conjuguer avec un système jamais défini à long terme, créer annuellement de nouveaux objectifs et des projets variant de 6 mois à un an, rarement trois ans.

Les forces vives du communautaire s'épuisent dans un système de financement incohérent. Le manque de coordination nationale dans ce domaine est ahurissant et contre productif.

5.2 L'action gouvernementale

La pauvreté et l'itinérance n'ont pas été abordées avec de réelles et concrètes considérations par les gouvernements passés.

Quand on veut intervenir concrètement sur une problématique, on crée des instances efficaces. Les questions de pauvreté et d'itinérance ont été disséminées un peu partout dans les ministères de l'appareil gouvernemental, le Ministère de la Santé et des services sociaux en assumant une majeure partie mais sans liens avec les autres ministères.

Des milliers de fonctionnaires ont travaillé à mettre sur pied des programmes qui ont été brusquement modifiés ou arrêtés selon la fantaisie de nouveaux élus.

Il n'y a pas de stratégie nationale. La situation canadienne se complique d'autant plus avec les paliers et les chicanes de juridiction, favorisant ainsi l'inaction. De plus, la Loi sur la lutte à la pauvreté a été adoptée sans conviction ni actions concrètes.

À l'heure actuelle, le RAPSIM et le RSIQ, qui ne sont pas des instances gouvernementales, font le travail en créant un projet de Politique de lutte contre l'itinérance qui, nous l'espérons, deviendra un document de référence grâce à la Commission.

5.3 Services publics et communautaires

Il y a très peu d'arrimage entre les services publics et le communautaire. Nous laissons ici les Agences de santé et services sociaux justifier leur attitude à l'égard de cette situation.

5.4 Contribution du secteur privé

Notons l'engagement du secteur privé, tant les individus que les fondations et les corporations. Selon plusieurs témoignages, une stratégie gouvernementale inciterait encore plus les citoyens à s'investir.

Le Maire Benoit Labonté, de l'arrondissement Ville-Marie, a créé le premier Forum économique et social du centre-ville de Montréal, le 31 mai 2008. Ce forum a permis le démarrage de la Société de développement social de Ville-Marie, une organisation qui a pour but de créer des maillages entre le privé et le communautaire. De telles initiatives vont dans le sens d'une organisation de la société civile pour faire la promotion de solidarités et d'actions sociales concertées.

6.0 Les actions à porter

Le travail paraît énorme tant il implique de gens, de causes et de circonstances diversifiées. On ne change pas une société du jour au lendemain, on ne règle pas des problématiques sociales en un jour. Il faut commencer quelque part.

6.1 Leadership gouvernemental

Sans conteste, une vision et un leadership gouvernemental seront nécessaires. Il existe des exemples, à Londres ou encore à Washington, d'interventions coordonnées. Les Maires des villes concernées ont joué un rôle de leadership important, mais seulement avec la complicité concrète du gouvernement national qui détient les budgets et les pouvoirs d'intervention.

Au Québec, les villes et le gouvernement provincial devraient occuper la place de ce leadership afin de s'assurer l'appui du fédéral et celui des maires. Sans efforts coordonnés des trois paliers de gouvernements, avec une instance forte de supervision, peu de choses peuvent changer. À noter que la situation de Montréal se complique avec les arrondissements qui ont juridiction sur le développement social de leur territoire. Le Maire de Montréal n'est pas le seul intervenant pour la Ville ; il faut compter sur l'apport de plusieurs maires d'arrondissement pour s'assurer d'une action montréalaise coordonnée.

Le gouvernement fédéral a fait quelques pas en avant, en nommant un ministre responsable des sans-abri et en créant un Secrétariat national des sans-abri. Ministre et secrétariat n'ont pour autre fonction que de gérer un programme financier, mais c'est un début.

Le gouvernement du Québec devrait poser une action semblable, mais en étendant le concept à la pauvreté, pas aux seuls sans-abri, et une instance interministérielle et intergouvernementale pour développer les réponses aux besoins nationaux, régionaux et locaux ; créer une stratégie nationale de lutte à la pauvreté et à l'itinérance et des instances efficaces pour l'accessibilité à des services.

Quelqu'un, quelque part, doit faire une étude et une analyse de la situation et des besoins ; évaluer notamment les besoins des réseaux communautaires, tant dans la répartition et l'offre des services que dans le financement. Il faut répertorier les ressources existantes et assurer leurs interrelations.

Une instance pourrait assurer le développement des niveaux de vie et des services d'aide de la même manière qu'on organise tout secteur d'activité qui répond à un besoin.

Dans une perspective de 5 à 10 ans, des actions locales et globales devraient répondre à la fois aux besoins urgents et à la prévention à long terme.

6.2 Court terme : services d'urgence

La situation actuelle demande une consolidation des services d'urgence et une organisation cohérente du réseau de ces services afin de diminuer les effets de l'itinérance, tant pour les personnes qui y sont confrontées directement que pour la population en général. Encore une fois, il y a un consensus communautaire au niveau des besoins exprimé par le RAPSIM. Nous en reprenons les grandes lignes.

6.2.1 Pour ne pas dormir dans la rue

À l'heure actuelle, les refuges ont reçu un soutien qui a permis leur agrandissement, mais les budgets manquent pour assurer un meilleur service d'intervention psychosociale auprès de personnes en situation de crise et de désorganisation importante. Plus qu'un endroit pour dormir, les refuges devraient être en mesure de diriger leur clientèle vers des services appropriés. Ils n'ont pas le personnel pour cela.

Malgré le fait qu'il y ait des places disponibles encore dans des refuges, de nombreuses personnes continuent à dormir dans la rue. Comme les situations sont diverses, les réponses doivent l'être également.

Dans bien des cas, la toxicomanie, et parfois le comportement inapproprié qui y est relié, ne permettent pas aux refuges d'accueillir des dizaines de personnes chaque nuit. Les refuges encore une fois n'ont pas le personnel et l'infrastructure pour accueillir ces personnes. Dormant dans la rue, ces personnes intoxiquées finissent par se retrouver confrontées à la police qui n'a que peu d'options : les forcer à circuler, les amener à l'hôpital dans certains cas ou les mettre en prison pour la nuit.

Depuis longtemps, les intervenants du milieu communautaire expriment qu'il manque une structure à l'hébergement, un centre de dégrisement spécialisé pour remédier à cette situation. Le lieu devrait être sécuritaire tant au niveau de la santé des personnes très intoxiquées qu'au niveau de la surveillance pour les personnes à caractère violent. Il faut aussi, un peu à la manière du SAMU à Paris, développer le transport de ces personnes vers les ressources pour éviter trop d'interventions policières.

La maladie mentale est aussi une situation qui amène les gens à ne pas fréquenter les refuges. Encore là, une ressource spécialisée manque dans le paysage des services aux personnes vulnérables. Ce sujet est commenté par de nombreux organismes spécialisés.

6.2.2 Pour exister le jour

Le terme péjoratif «d'occupation de l'espace public» a fait son chemin au sein des instances municipales pour décrire la présence des personnes itinérantes dans les rues, les parcs et places de la ville, ainsi que les entrées de commerces.

Abordées de façon conflictuelle, les personnes sans-abri se voient de plus en plus refuser leur droit de rester dans les aires publiques. Sommées par les policiers de se déplacer, de jour comme de nuit, elles ne savent plus où aller. Les parcs abandonnés ou les terrains vagues ont disparu, particulièrement au centre-ville de Montréal.

À Montréal, il manque d'endroits, des centres de jour, tant intérieurs qu'extérieurs, pour les milliers de personnes qui n'ont pas d'endroit où aller. On ne déploie aucun effort pour trouver une solution à cette situation qui ne fait qu'empirer avec le développement immobilier du centre-ville de Montréal. C'est la politique de l'autruche qui laisse la population dans le désarroi. Autant il manque de centres de jour, autant le nombre d'intervenants, de travailleurs de rue est nettement insuffisant. Il n'y a en cette matière ni plan, ni de concertation pour évaluer les besoins et offrir les bonnes réponses.

Si les centres de jour peuvent être une solution pour un grand nombre de personnes, ils ne le sont pas pour tous. Il y a en effet les mendiants qui quêtent une bonne partie de la journée. L'augmentation du nombre de mendiants est décriée par une partie de la population. Cette activité est un droit. Mais l'augmentation du nombre de mendiants relève cependant d'un manque de solutions. L'Itinéraire, par l'entremise de son magazine, a été et est toujours une réponse. Nous énoncerons plus loin d'autres possibilités.

6.23 Pour contrer les effets de la toxicomanie

La toxicomanie est un problème mondial. Les causes relèvent encore une fois d'une multitude de problématiques sociales. Nous laissons aux experts la présentation des différents besoins en matière de soins.

Au niveau des conséquences dans la rue, la toxicomanie est un empêchement majeur à la reprise en main. Elle devient une véritable maladie chronique avec le temps et l'usage de substances chimiques de plus en plus dangereuses comme le Crystal Meth et les drogues injectables.

La consommation de drogues injectables dans les parcs et ruelles est unanimement considérée comme un fléau social. Les seringues souillées disséminées un peu partout alertent la population. La rencontre de personnes intoxiquées est une épreuve et une grande source d'insécurité pour plusieurs.

Bien que la solution ne fasse pas consensus, L'itinéraire est d'avis qu'il faut développer des lieux supervisés pour permettre l'injection et éviter la consommation dans la rue, en complémentarité aux autres services. Une étude des projets des autres villes devrait être disponible.

6.24 Pour éviter la judiciarisation

La question de la judiciarisation ne peut plus être prise à la légère. Le RAPSIM maîtrise bien ce dossier et un processus engendré avec l'Office des droits de la personne et de la jeunesse a permis d'établir des pistes de solutions. Nous ne reprendrons pas ici tous les déboires causés par la judiciarisation des personnes itinérantes et les moyens de contrer cela. D'autres l'ont fait.

Nous tenons cependant à joindre notre voix aux dénonciations de plus en plus nombreuses du Service de police de la Ville de Montréal. L'intervention des services de police, notamment à Montréal, demeure incontournable, surtout du fait qu'il manque de structure d'aide tel que mentionnée plus haut. Mais le travail des policiers à Montréal doit être questionné. Surtout au niveau de la gestion générale et de l'administration. Sans transparence, l'intervention des corps policiers est décidée par les directeurs, une structure désincarnée du civil et sans évaluation externe. La formation des policiers doit également être revue puisqu'ils devront travailler au sein des communautés, mais qu'ils ne reçoivent pratiquement aucune formation sociale.

Une approche «cowboy» de la part de policiers a trop de fois été dénoncée pour que l'on continue de nier l'évidence. Leur approche auprès de la population est à reconsidérer. L'émeute de Montréal-Nord est une autre preuve qu'il y a des problèmes à Montréal avec la police. Il ne faut pas confondre des accidents graves et isolés avec la réalité quotidienne et il faut reconnaître le travail exceptionnel de nombreux policiers. Le problème se trouve plutôt au niveau de la haute direction de la police et, par conséquent, est lié au manque de directives humaines et sociales que la population est en droit de s'attendre des services constabulaires.

Il est inconcevable que le travail d'un service aussi important ne soit pas évalué par un comité externe et impartial afin que de nouvelles approches soient mises en place.

6.2.5 Pour assurer la réinsertion sociale

Il manque d'études sérieuses pour évaluer les succès et les besoins en matière de réinsertion sociale. Les organismes de réinsertion et d'économie sociale sont financés de façon aléatoire et sporadique. Les meilleures pratiques qui ont su combiner différents services psychosociaux pour favoriser la réintégration en société ne sont pas suffisamment reconnues et diffusées.

La plupart ne sont pas suffisamment financées pour mener à bien leurs projets. Il manque de travailleurs sociaux, d'intervenants de rue, de personnel divers là où ils seraient essentiels pour bien réussir une intervention dans une communauté.

6.2.6 Pour assurer la sécurité du logement

Trop d'organismes spécialisés traitent de la nécessité d'un parc de logements abordables pour que L'itinéraire en rajoute. Notons que nous appuyons la création d'un programme pour le développement des maisons de chambres. Il s'agit d'un maillon essentiel entre le refuge et le logement qui a disparu avec l'augmentation des valeurs immobilières. Le soutien communautaire en logement est également une ressource essentielle pour le maintien en logement de personnes très vulnérables.

6.3 Moyen et long terme : prévention et intégration

Un gouvernement qui désirera assurer un leadership en matière d'élimination de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population entreprendra une révision de ses actions pour la création d'un véritable projet de société.

Nous avons passé en revue les besoins pour répondre dans l'immédiat aux problématiques reliées à l'itinérance. Pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale qui conduit à l'itinérance, il faudra orienter les politiques et l'ensemble de la société civile vers une évolution nécessaire. Les pistes de travail sont les suivantes :

6.3.1 Logement

L'accès au logement doit devenir un droit et la responsabilité des gouvernements. Un plan à long terme doit être instauré afin de contrer l'augmentation des coûts qu'assument les plus démunis et la population vieillissante. Un parc de logements abordables, répondant aux besoins actuels et futurs, est nécessaire.

6.3.2 Aide à la famille

De nombreuses familles sont en crise et les enfants vivent dans la pauvreté. Alors que la cellule familiale est tant louangée dans les instances publiques, force est de reconnaître que la situation des familles pauvres se détériore sans que le gouvernement intervienne de façon concrète et encore là, en suivant un plan déterminé. Les organismes spécialisés en cette matière ont longuement documenté cette situation.

6.3.3 Santé

La santé est sans cesse discutée et elle concerne toute la population. En matière d'itinérance, la maladie mentale est préoccupante et les services inadéquats depuis la désinstitutionnalisation. Très vulnérables, les personnes atteintes de maladies ou de déficiences mentales grossissent sans cesse les rangs des sans-abri. La situation doit évoluer.

6.3.4 Éducation

Alors que le Conseil permanent de l'Éducation démontre depuis dix ans que près d'un jeune sur deux ne termine pas ses études secondaires, les enseignants et les écoles ne cessent de se battre pour dénoncer le manque de services adaptés aux

besoins des jeunes en difficulté. Chaque année au Québec, la moitié des jeunes commencent leur vie bien mal outillés et se retrouvent dans la précarité.

6.3.5 Marché de l'emploi

La formation professionnelle devrait tenir compte des changements technologiques actuels et des nouveaux besoins en matière de travail. L'adaptation des populations par rapport aux besoins actuels de l'emploi n'est pas adéquate.

La hausse du salaire minimum afin que les travailleurs soient au-dessus du seuil de la pauvreté est depuis longtemps réclamé par L'itinéraire. Il s'agit d'un facteur de découragement pour une bonne partie de la population.

Enfin, les programmes d'Emploi Québec pour la réinsertion en emploi ne sont pas suffisants et sont sous financés. Plus les gens auront accès à l'emploi, moins il y en aura sur l'aide sociale et dans la rue.

6.36 Système d'aide sociale

Le système de sécurité sociale n'a pas été revu depuis les années 60', sinon pour être amputé autant que possible.

La question de l'État providence est remise en question par des députés qui émettent des opinions sans fondements ni études.

Notre système doit surtout être repensé. La stigmatisation des personnes bénéficiaires de l'aide sociale pourrait être changée par le concept de revenu minimum garanti, appelé aussi revenu de citoyenneté. Les gouvernements n'ont même pas voulu analyser ces concepts qui existent en Europe.

D'autre part, l'aide sociale actuelle ne permet pas un retour progressif au travail ou un revenu d'appoint ou ponctuel. Une personne qui tente un essai, qui entreprend une démarche de réinsertion doit mettre sa sécurité en péril et être coupée immédiatement de son assistance-emploi. Il n'en est pas de même dans d'autres pays comme la France par exemple. Le système québécois est déficient en ce sens et freine la réinsertion socioprofessionnelle.

Les instances publiques du système d'aide sociale n'ont que très peu de liens avec le réseau communautaire alors qu'un travail conjoint pourrait apporter de meilleurs résultats. Des organismes ont développé des approches d'insertion avec une offre multiservices qui répond aux besoins des personnes vulnérables. Mais la reconnaissance et un meilleur emploi de ses services n'est pas au rendez-vous.

6.37 Économie sociale

L'économie sociale a été louangée par biens des élus mais insuffisamment encouragée. Le potentiel de promotion de l'autonomie individuelle dans ce secteur économique est pourtant réel. L'économie sociale peut également favoriser l'accès à l'emploi moins spécialisé, pour maintenir actives des personnes moins scolarisées. Les entreprises d'insertion sont insuffisamment soutenues par les gouvernements.

Les citoyens qui se retrouvent en situation de pauvreté, sans accès au travail régulier aboutissent au découragement et à la désorganisation qui mène à la rue. Beaucoup plus d'alternatives seraient possibles avec un secteur fort en économie sociale.

Une approche économique des difficultés d'insertion à l'emploi rendrait les gens moins dépendants, plus autonomes. Il faut considérer ces personnes et leurs réalités pour développer un marché de l'emploi mieux adapté.

Plutôt que de voir les populations en difficulté comme une charge de problèmes insolubles, une dépense, il est possible de développer des entreprises qui favorisent l'autonomie et leur pleine participation à notre société.

7.0 Conclusion

Une société qui investit dans sa population

Il est primordial que le Québec investisse dans sa population et le tissu social dans lequel vivront les générations suivantes.

L'augmentation de l'itinérance est un signe du malaise social et des dérapages de certaines structures de notre société. Elle n'est que l'expression visible, dans la rue, de la pauvreté et des difficultés rencontrées par une partie importante de la population.

Les investissements en ressources humaines et en financement ne doivent pas tenir compte que des seules urgences, mais aussi des problèmes de fond. Il faut effectuer un virage dans nos pratiques sociales.

Nous ne croyons pas que des changements puissent être possibles sans une réelle volonté politique. Le génie créatif humain résout les problèmes quand il le veut bien. La situation du Québec ne demande pas que des investissements aussi faramineux que certains veulent le faire croire. Elle demande surtout une cohésion des efforts existants.

Nous espérons que cette commission parlementaire permettra aux élus de faire une prise de conscience et de poser des gestes concrets pour lutter contre la pauvreté en puisant dans les réussites répertoriées et en faisant preuve d'innovation.



Montréal, septembre 2008

Annexe : Historique et expertise de L'itinéraire

Chaque année depuis 1990, *L'itinéraire* aide directement plus de 2000 personnes très appauvries, itinérantes et toxicomanes à Montréal. Il a servi grâce à ses dizaines de bénévoles, plus de 17 000 repas complets aux personnes de la rue en 2006. Ces personnes peuvent bénéficier du soutien psychologique d'intervenants professionnels et socialiser avec d'autres vivant des difficultés liées à la rue. Ces personnes réussissent à entreprendre une démarche visant l'amélioration des compétences essentielles, à retrouver un logement, reprendre le goût à la vie et contribuer à différents travaux utiles à la société. Selon nos statistiques internes, après six mois de vente, les camelots de *L'itinéraire* retrouvent une stabilité résidentielle permettant d'entreprendre des démarches de désintoxication et développent un mode de vie plus sain, une meilleure santé physique et mentale. Une fois la stabilité résidentielle acquise, les participants peuvent accéder à une quarantaine de postes d'insertion socioprofessionnelle, de temps partiel ou à temps plein, dans les secteurs d'activité nommés ci-haut d'une durée variant de 3 mois à plus de deux ans. Près de 100 personnes par année feront un stage semblable à *L'itinéraire*.

Dès ses débuts, la force de l'organisme a été d'offrir des activités d'expression et de création, la plus connue étant la rédaction dans le magazine *L'itinéraire*. Ce concept de production en milieu de travail professionnel est un formidable moteur de revalorisation des individus qui leur redonne espoir en leurs capacités. De plus, cette action suscite l'intérêt d'entreprendre une démarche pour mettre fin à leur toxicomanie et aux multiples problématiques liées à leurs conditions de vie. Une fois bien intégrés aux activités de *L'itinéraire*, ils sont invités à réduire graduellement ou à arrêter leur consommation. Cette démarche, qui se fait généralement sur une durée d'une à trois ans, permet des succès là où les différentes thérapies avaient échouées. De plus, par le biais du magazine, chaque année plus de 200 000 personnes sont sensibilisées à la pauvreté, la toxicomanie et aux enjeux sociaux liés à l'itinérance.

Nos actions, dans le réseau d'aide aux plus démunis à Montréal, occupent une place bien distincte. Notre particularité d'offrir des solutions de rechange à la mendicité et à développer un moteur socioéconomique pour redonner une place aux plus exclus traduit la nécessité de notre œuvre, son succès et ouverture aux partenariats. Peu d'organismes ont démontré comme *L'itinéraire* leur capacité à créer des projets mobilisateurs avec des personnes désorganisées et d'enregistrer de tels succès auprès d'eux.

Le 3eOeil MagDVD

Le *3eOeil* est un lieu d'expression et de création où des jeunes de 18 à 35 ans sont accompagnés par des professionnels dans l'apprentissage des techniques de base en vidéo. Inspiré par le succès de son magazine, le *Groupe L'itinéraire* offre depuis 2006 une tribune d'expression branchée sur les jeunes. Par le biais de programmes d'insertion sociale, des participants issus de milieux défavorisés peuvent s'épanouir tout en exploitant leur créativité via des productions audiovisuelles. Les participants peuvent s'engager dans des ateliers de scénarisation, de caméra, de son et de réalisation. Le *3eOeil* est aussi une plate-forme médiatique pour la culture et la musique émergentes auxquelles les jeunes s'identifient.

Tout au long du programme, les participants sont accompagnés et encadrés par une équipe de professionnels en production vidéo et en intervention psychosociale. Cette équipe a pour objectif de faire vivre aux jeunes une expérience positive et dynamique tout en les aidant à développer leur créativité et leur estime de soi. Chaque participant bénéficie d'un suivi individuel au niveau des apprentissages techniques et de ses objectifs personnels.

Reconnaissance

L'itinéraire s'est mérité, lors de la Semaine de la coopération 2007, le **Prix annuel Desjardins** dans la catégorie **Soutien à la communauté**. *L'itinéraire* s'est mérité le Prix d'excellence 2004, catégorie **Soutien aux personnes et aux groupes vulnérables** du Réseau de la Santé et des Services sociaux du Québec. Il a été nommé **meilleur journal de rue en Amérique du Nord en 1999**. Son éditeur, Serge Lareault, est **président de l'International Network of Street Papers**, réseau basé en Écosse regroupant 80 journaux et 30 millions de lecteurs.

Nous sommes reconnus pour notre apport positif et efficace auprès des itinérants ainsi que pour avoir su développer avec brio un modèle d'insertion à une échelle aussi importante que celle représentée par le grand nombre de sans-abri de Montréal.

Qualité de vie en général et au travail,
épuisement professionnel
et détresse psychologique
chez des intervenants de première ligne
des organismes partenaires
de Médecins du Monde

Gilles Dupuis, Ph.D.
Jean-Pierre Martel, Ph.D.
Jacinthe Lachance, Ph.D. (candidate)



Liste des organismes participants

- Dans la rue
- Refuge des jeunes
- Séro-Zéro
- Passages
- Auberge Madeleine
- Plein Milieu
- Rap-jeunesse
- Dopamine
- Anonyme
- Spectre de la rue
- Méta-D'Âme
- Ketch café et dîners-rencontres
St-Louis-de Gonzague
- Cactus
- Stella
- Collectif des pairs aidants
- Refuge Juan Moreno
- En marge 12-17
- Diogène
- L'itinéraire
- Médecin du monde

Qui sont les travailleurs des organismes partenaires de Médecins du monde?

- 61% gagnent moins de 30 000\$ par année
- 50% ont plus de 15 d'années de scolarité
- 36% ont entre 20-26 ans, 30% entre 27-34 ans, et 34% ont 35 ans et plus.
- 38% travaillent dans le domaine depuis 1 an ou moins, 27% depuis 2-3 ans, 18% depuis 4-6 ans et 18% depuis plus de 7 ans

Détresse psychologique et épuisement professionnel

- 37% des hommes manifeste de la détresse et 18% des femmes.
- 15% des hommes éprouvent de l'épuisement et 12% des femmes
- 22% des hommes vivent du désengagement contre 9% des femmes

Qualité de vie au travail et qualité de vie générale

- La qualité de vie au travail est généralement assez bonne cependant.
 - Insécurité du revenu est très grande
 - Bon sentiment d'appartenance
 - Dans plusieurs domaine au travail, des améliorations seraient souhaitées.
- La qualité de vie générale est moins bonne que la qualité de vie au travail.
 - Relations sociales-familiales, relation de couple, loisirs, sont des sphères où la qualité de vie est faible. L'impact du travail sur ces sphères est très important.

Conclusion

- Globalement, les travailleurs ont:
 - Faible revenu et insécurité du revenu
 - Scolarité élevée
 - Près de 65% ont 2 ans ou plus d'expérience de travail dans le domaine et 35%, 4 ans ou plus.
 - Niveau de détresse plus élevé que dans la population
 - Niveau d'épuisement relativement normal
 - Une assez bonne qualité de vie au travail
 - Une qualité de vie générale plutôt faible qui souffre de l'investissement au travail.